

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-PBGT

Événement :	perte d'une roue au décollage.
Cause identifiée :	utilisation d'une pièce initialement destinée à un autre usage.

Conséquences et dommages : hélice et train principal gauche endommagés.
Aéronef : avion Aircampeur J3 "Torpédo" (construction amateur) construit en 1997.
Date et heure : samedi 28 juillet 2001 à 20 h 45.
Exploitant : privé.
Lieu : AD Andernos (33).
Nature du vol : local.
Personnes à bord : pilote + 1.
Titres et expérience : pilote, 49 ans, PPL de 1990, 550 heures de vol, dont 130 sur type et 10 dans les trois mois précédents, toutes sur type.
Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent calme, CAVOK.

Circonstances

Au décollage, la roue gauche reste au sol. Le pilote, sans radio, réussit à attirer l'attention par un passage basse hauteur et des battements d'ailes. Les pompiers sont alertés. Le pilote poursuit son vol afin de consommer le maximum de carburant. Il atterrit ensuite à faible vitesse sur la roue droite et s'oppose autant qu'il le peut au toucher de l'autre roue. En fin de course, l'aéronef effectue un cheval de bois et passe en pylône.

L'examen du train gauche a révélé que l'axe de roue s'était rompu. La rupture s'est produite à l'intérieur du manchon et non à sa sortie (lieu des plus grandes contraintes). Ceci permet de supposer l'existence préalable d'un défaut métallurgique qui aurait facilité la rupture. Cet axe provenait d'une motocyclette. Son âge n'a pu être établi. Les spécifications de fabrication d'une pièce de motocyclette ne sont pas nécessairement les mêmes que celles d'une pièce d'avion.

L'entretien de l'aéronef, notamment la visite du train effectuée par le pilote dans le mois précédant l'accident, incluant un examen visuel de l'axe de roue, ne permettait pas de déceler de défaut sur la pièce.